

Nous avons transporté le blessé sur un lit, c'est-à-dire...

M. Pontet, aidé des hommes de garde qui sont arrivés sur...

Quand nous sommes arrivés à la porte de la Ferme, dit...

M. le président, au témoin : Maintenant que vous êtes...

M. le président : Maintenant que vous êtes...

TIRAGE DU JURY.

Voici la liste des jurés désignés par le sort pour les...

Jurés titulaires : MM. Gariel, docteur en médecine, rue...

Jurés suppléants : MM. Renouard, docteur en médecine,

CHRONIQUE

PARIS, 21 OCTOBRE.

Par décret impérial, en date du 18 octobre 1859, la...

Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des...

Aujourd'hui, après avoir entendu le rapport de M. le...

On annonce que l'affaire sera portée au rôle de la...

Le 2 avril 1859, M. Lemarié voit entrer dans la cour...

M. Lemarié ne peut s'empêcher de dire, en sa qualité...

« M. le président : Ce papier ne prouve qu'une chose,

« Les époux Vilard, ensemble, et se tournant l'un vers...

« M. le président : Taisez-vous, et arrivons au fait.

rouche hôtelier ne veut rien entendre, et ne pouvant ob-

« Le Tribunal correctionnel était encore saisi aujourd-

« Un mari : Ayant été victime de ma première épouse

M. le président : Il paraît que votre femme aurait oub-

Le mari : Oui, ça paraît comme ça.

M. le président : Il ne faut pas seulement que cela pa-

« M. le président : A toutes les questions qui vous sont

Le mari : Du tout, c'est à ma femme à se justifier ; si

M. le président : Il y a donc un procès-verbal de flag-

Le mari : C'est ça qui les entortille ; ils croyaient pas

M. le président : Est-ce que vous niez le fait qui vous

« La femme : Quand je devrais être condamnée à perpé-

« Double, à qui M. le président demande s'il reconnaît la

« Le mari : Faux, faux, archi-faux ! Demandez-lui s'il

« Le Tribunal, suffisamment renseigné, et conformément

« Bon nombre de femmes qui se mettent en ménage,

« Dans une maison de la rue Bertrand logent sur le même

M. et M^me Vilard puisent dans leur position normale,

« M. le président : Ce papier ne prouve qu'une chose,

« Les époux Vilard, ensemble, et se tournant l'un vers...

« M. le président : Taisez-vous, et arrivons au fait.

« Le fait, narré longuement par les époux Vilard, et con-

« M. le président : Taisez-vous, et arrivons au fait.

« M. le président : Taisez-vous, et arrivons au fait.

point, qu'elle déchire en mille pièces l'extrait mortuaire de

ERRATA. — Dans l'article publié sur le pays Chartrain,

Le mémoire publié par Hué Dutailly était en faveur de

LEPARTEMENTS.

BASSES-PYRÉNÉES (Bayonne). — On lit dans le Messenger

« Il y a trois mois environ, M. le duc d'Oldenbourg re-

« Officier payeur de l'un des régiments de la garnison,

« Quelques heures après, le duc d'Oldenbourg montait

« Cependant, pendant une des soirées données cet été à

« Un peu déconcerté d'abord, l'officier se remit bientôt,

« Le maire exige que cet officier suspect remit son

« Un peu déconcerté d'abord, l'officier se remit bientôt,

« Cet adroit voleur a été déferé à la justice, qui n'a pu

« Un crime horrible, heureusement fort rare dans nos

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

Quoiqu'il nageât dans une mare de sang, aucune de ses

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT MOBILIER ESPAGNOL.

Le conseil d'administration a l'honneur de faire

Aux termes des statuts, cette assemblée doit se

En conséquence, ceux de MM. les actionnaires qui

« Officier payeur de l'un des régiments de la garnison,

« Quelques heures après, le duc d'Oldenbourg montait

« Cependant, pendant une des soirées données cet été à

« Un peu déconcerté d'abord, l'officier se remit bientôt,

« Le maire exige que cet officier suspect remit son

« Un peu déconcerté d'abord, l'officier se remit bientôt,

« Cet adroit voleur a été déferé à la justice, qui n'a pu

« Un crime horrible, heureusement fort rare dans nos

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

« Le nommé Charles Pouzol, cordonnier, âgé de cin-

BOURSE DE PARIS DU 21 OCTOBRE 1859.

Table of market data: Au comptant, D^rc. 69 40 — Baisse « 10 c.

AU COMPTANT.

Table of market data: FONDS DE LA VILLE, ETC.

Table of market data: FONDS ÉTRANGERS.

Table of market data: A TERME.

Table of market data: CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET.

Table of market data: CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET.

« L'eau Lencodermine de Laroze, rue Neuve-des-Petits-

« Aujourd'hui samedi, au Théâtre Italien, pour le dé-

« Pour la dernière fois, la Jeune Armée, pantomime mili-

« CONCERTS DE PARIS. — Aujourd'hui samedi, grande fête

SPECTACLES DU 22 OCTOBRE.

OPÉRA. — Bataille de Dames, les Projets de ma Tante.

OPÉRA-COMIQUE. — Le Songe d'une nuit d'été.

Ventes immobilières.

AUDIENCE DES GRIÈRES.

DIVERS IMMEUBLES A LYON

Etude de M. BRET, avoué à Lyon, rue Constantine, 13. Adjudication sur licitation, en l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon du samedi 5 novembre 1859, à midi, en cinq lots, sans enchère générale...

A M. BRET, avoué poursuivant, à Lyon, rue Constantine, 13; A M. Chapuis, avoué colicitant, place Impériale, 44. (9910)

MAISON A SAINT-GERMAIN

Etude de M. BRET, avoué à Lyon, rue Constantine, 13. Vente sur saisie réelle, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Saint-Amand (Cher), le mercredi 9 novembre 1859, à midi...

avec pavillons, jardin d'agrément et jardin potager, située à Saint-Germain-en-Laye, rue des Bûcherons, 3, et rue de Lorraine, 1. La contenance superficielle est de 1,539 mètres.

MAISON AVEC TERRAIN

Etude de M. Ernest MOREAU, avoué à Paris, place Royale, 21. Vente par suite de surenchère, en l'audience des saisies immobilières de la Seine, au Palais-de-Justice, à Paris, le jeudi 17 novembre 1859...

DES CHARBONNAGES DES BOUCHES-DU-RHON

MM. les actionnaires sont prévenus qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu le mercredi 9 novembre 1859, rue Neuve-des-Petits-Champs, 82, à Paris, à quatre heures de relevé...

CONSERVATION DES DENTS

ANTI-GÉLITE D'Arboville, seul dentifrice admis à l'Exposition universelle. RUE DE HELDER, 1. (1894)

RHUMES, GRIPPE

L'efficacité de la pâte de Delagrènerie, rue Richelieu, 26, a été constatée par 30 médecins des hôpitaux de Paris. (1891)

STÉRILITÉ DE LA FEMME

constitutive ou accidentelle, complètement détruite par le traitement de M. Lachapelle, médecin sage-femme, professeur d'accouchement. Consultations tous les jours, de 3 à 5 heures, rue du Montholon, 27, près les Tuileries. (1840)

En vente chez l'auteur, J. MERTENS, rue Rochechouart, 9. TABLE DE PYTHAGORE

Sociétés commerciales. — Faillites. — Publications légales.

Cabinet de M. Ernest MASSON, avocat, boulevard Strasbourg, 75. Par conventions verbales du vingt octobre, M. PIGUET, marchand, a cédé à M. POGNOT le fonds de mercerie et accessoires qui exploitait à Paris, rue Favart, 1, à Paris. (1889) Ernest MASSON.

Ventes mobilières.

VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Le 23 octobre. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 6. Consistant en: (9186) 30 bouteilles de truffes, tables, comptoirs, bureaux, etc. (9187) Commode, bureau, chaises, rideaux, etc. (9188) Machine à vapeur de 6 chevaux, 4 roues, accessoires, etc. (9189) Comptoir, tables, fauteuils, tablette, moules, lanternes, etc.

part; il appert: Que la société formée entre les susnommés en nom collectif, à l'égard de M. Adrien Leclère père, Jules-Adrien-Marie Leclère et Henri Emmanuel Leclère, et en simple commandite à l'égard de M. Adolphe Félix Leclère, aux termes d'un acte passé devant M. Waignon et son collègue, notaires à Paris, le sept juillet mil huit cent cinquante-cinq, enregistré, et le même jour, a été dissoute par la liquidation de ladite société...

Etude de M. DURANT-RADIGUET, avoué, rue Saint-Fiacre, 7. Suivant acte sous signatures privées fait double à Paris le dix-sept octobre mil huit cent cinquante-neuf, enregistré, M. Adolphe RICOIS, négociant, demeurant à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 9, et M. Elie FOUQUETEAU, négociant, demeurant à Paris, rue de Valenciennes, 16, ont établi une société en nom collectif pour l'exploitation de la mine de charbon de la commune de Saint-Germain-en-Laye, département de Seine-et-Oise...

Etude de M. DURANT-RADIGUET, avoué, rue Saint-Fiacre, 7. Suivant acte sous signatures privées fait triple à Paris, le dix-huit octobre mil huit cent cinquante-neuf, enregistré, M. Adolphe RICOIS, négociant, demeurant à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 9, et M. Pierre-MATHIEU, dit Paul MANIERE, employé, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 82, ont établi une société en nom collectif pour l'exploitation de la mine de charbon de la commune de Saint-Germain-en-Laye, département de Seine-et-Oise...

Etude de M. DURANT-RADIGUET, avoué, rue Saint-Fiacre, 7. Suivant acte sous signatures privées fait triple à Paris, le dix-huit octobre mil huit cent cinquante-neuf, enregistré, M. Adolphe RICOIS, négociant, demeurant à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 9, et M. Pierre-MATHIEU, dit Paul MANIERE, employé, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 82, ont établi une société en nom collectif pour l'exploitation de la mine de charbon de la commune de Saint-Germain-en-Laye, département de Seine-et-Oise...

Etude de M. DURANT-RADIGUET, avoué, rue Saint-Fiacre, 7. Suivant acte sous signatures privées fait triple à Paris, le dix-huit octobre mil huit cent cinquante-neuf, enregistré, M. Adolphe RICOIS, négociant, demeurant à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 9, et M. Pierre-MATHIEU, dit Paul MANIERE, employé, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 82, ont établi une société en nom collectif pour l'exploitation de la mine de charbon de la commune de Saint-Germain-en-Laye, département de Seine-et-Oise...

Etude de M. DURANT-RADIGUET, avoué, rue Saint-Fiacre, 7. Suivant acte sous signatures privées fait triple à Paris, le dix-huit octobre mil huit cent cinquante-neuf, enregistré, M. Adolphe RICOIS, négociant, demeurant à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 9, et M. Pierre-MATHIEU, dit Paul MANIERE, employé, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 82, ont établi une société en nom collectif pour l'exploitation de la mine de charbon de la commune de Saint-Germain-en-Laye, département de Seine-et-Oise...

Etude de M. DURANT-RADIGUET, avoué, rue Saint-Fiacre, 7. Suivant acte sous signatures privées fait triple à Paris, le dix-huit octobre mil huit cent cinquante-neuf, enregistré, M. Adolphe RICOIS, négociant, demeurant à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 9, et M. Pierre-MATHIEU, dit Paul MANIERE, employé, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 82, ont établi une société en nom collectif pour l'exploitation de la mine de charbon de la commune de Saint-Germain-en-Laye, département de Seine-et-Oise...

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS.

Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis, de dix à quatre heures.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS.

Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis, de dix à quatre heures.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS.

Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis, de dix à quatre heures.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS.

Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis, de dix à quatre heures.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS.

Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis, de dix à quatre heures.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS.

Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis, de dix à quatre heures.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS.

Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis, de dix à quatre heures.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS.

Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis, de dix à quatre heures.